

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue Saint-Pierre
FRIBOURG

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Région Fr. 2.50 6.00 10.00 20.00
Etranger 4.00 10.00 19.00 38.00

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES
1<sup>re</sup> insertion 20 lignes
2<sup>e</sup> insertion 15 lignes
3<sup>e</sup> insertion 10 lignes
4<sup>e</sup> insertion 5 lignes
M. V. X.

Les premières assises de la Société des nations à Genève

La cérémonie d'hier à Notre-Dame de Genève

La cérémonie organisée pour hier matin, dimanche, à l'église catholique de Notre-Dame, à Genève, avait attiré une affluente considérable. L'église était richement parée.

Allocution de S. G. Mgr BESSON

Mes très chers frères, Peut-être quelqu'un trouvera-t-il étrange que je vous donne à tous indistinctement ce titre simple et commun qui, faisant abstraction des différences de classes, vous groupe dans une seule grande famille.

Lorsque, le 5 juin 1917, le Parlement français, à la presque unanimité des suffrages, déclara que la seule garantie durable de paix et d'indépendance pour les peuples serait la Société des nations, nous n'en fûmes ni troublés, ni surpris.

Il y a sept ou huit siècles, une Société des nations, différente sans certains rapports de celle que nous saluons aujourd'hui, semblait néanmoins par son but et, sans doute, aussi féconde par ses résultats pratiques, exister.

regarder en avant — ; mais cela n'empêche pas que nous avons beaucoup à prendre dans l'œuvre admirable de nos ancêtres.

« Au XII<sup>e</sup>, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des cités et des royaumes de l'Europe chrétienne constitue réellement une grande unité sociale, régie par une législation commune, par un même droit public, dont la transgression est justiciable des arrêts d'une haute magistrature internationale. »

Sans doute, la Chrétienté, composée d'hommes, avait ses lacunes et ses défauts. Si, dans bien des cas, elle réalisa son programme avec une efficacité très satisfaisante, dans d'autres, ses efforts demeurèrent plus ou moins stériles.

Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les événements douloureux qui firent à l'unité chrétienne de sanglantes blessures ou créèrent autour d'elle une atmosphère malsaine, dont l'influence aurait fait périr, si Dieu n'avait su constamment la garder, au moins sous sa forme essentielle.

Et maintenant, mes très chers frères, nous ne pouvons nous défendre de certains espoirs, lorsque sur les ruines de toutes ces cités d'utopie, nous voyons s'élever dans une grande lumière d'or la Société des nations.

entreprise qu'il considère comme utile au bien des peuples.

Nous saluons donc, sans arrière-pensée, la Société des nations ; nous sommes heureux et fier qu'elle ait son siège dans notre pays.

Puisque le principe de la Société des nations est en fait conforme à l'esprit de l'Evangile, puisqu'il s'adapte au moins indirectement à la catholicité de l'Eglise, puisque l'institution elle-même est parfaite, au lieu de nous retrancher dans une opposition passive et boudeuse, mieux vaut nous efforcer d'améliorer ce qui a été fait et donner à la Société des nations naissante le maximum de notre dévouement.

Nos coreligionnaires qui acceptent de représenter leur pays au Conseil de la Société des nations, ceux même qui consentent à dépenser leur énergie dans ses divers secrétariats, méritent nos éloges et notre gratitude ; la seront la preuve vivante de notre loyalisme, et grâce aux principes dont ils s'inspireront sans cesse, ils présteront à l'organisation tout entière un solide appui.

Nous ne pensons pas pouvoir mieux remplir notre tâche immédiate qu'en invoquant aujourd'hui solennellement le secours divin sur l'activité de cette organisation nouvelle et sur les travaux des hommes dont la responsabilité s'y trouve engagée plus directement.

Si Dieu n'édifie lui-même la cité, c'est en vain que travaillent ceux qui cherchent à la construire. Aucune œuvre destinée à promouvoir le bien de la grande famille humaine ne présenterait pour nous assez de garantie si le Père céleste en était absent.

A l'honneur solennel ou toutes les bonnes volontés s'unissent pour ménager au monde une de ces trêves de Dieu que l'individualisme pur et simple et le nationalisme absolu rendraient impossibles, nous appuierons par la prière, d'abord, puis par l'action, notre concours au travail commun.

l'assait entrevoir aux hommes l'aube impatiemment attendue de la paix effective et durable. Nous nous appliquerons à ne pas l'empêcher de tenir sa promesse et, d'un généreux et loyal effort, nous en rendrons possible la réalisation.

A la fin de l'office pontifical, comme les officiants rentraient processionnellement à la sacristie en traversant toute l'église, au moment où l'évêque arriva devant le grand portail ouvert à deux battants, Sa Grandeur voyant la foule qui couvrait littéralement la place, s'avança jusque sur le perron et la bénit. Ce fut un spectacle inoubliable : l'immense foule s'inclinant sous la bénédiction du Pontife.

La séance inaugurale de la Société des nations

Genève, 15 novembre.

A 10 heures et demie, ce matin, la sonnerie des cloches de toutes les églises de Genève annonçait l'ouverture imminente des délibérations de la Société des nations. La ville est pavoisée.

Les membres du Conseil fédéral, du gouvernement genevois, la députation des Chambres fédérales, le Grand Conseil de Genève et les autorités municipales se rendent de l'Hôtel de Ville à la salle de la Société des nations. La gendarmerie et les huissiers des corps constitués précèdent le cortège.

A 11 heures, la salle est remplie. Les représentants de la presse et le public occupent jusqu'aux dernières places.

Au milieu d'un silence solennel, M. Hymans, premier délégué belge, président de la Société des nations, se lève et donne lecture de la lettre de convocation du président Wilson. Puis M. Hymans donne la parole à M. Motta, président de la Confédération suisse.

Discours de M. MOTTA, président de la Confédération suisse

Mesdames et Messieurs, Au nom du peuple suisse et de son gouvernement, je souhaite, en ma qualité de président de la Confédération, la bienvenue la plus cordiale à cette illustre assemblée convoquée pour la première fois et, de plus, réunie au siège statutaire de la Société des nations.

Si je ne cherche pas à voiler l'émotion qui m'étreint dans cet instant, c'est que je me force de mesurer par la pensée la grandeur et la portée incomparables de l'événement qui s'accomplit sur le sol de mon pays. Très grand est l'honneur qui en rejaille sur la Suisse et je me sens confus du privilège que mes fonctions me confèrent de vous adresser, avant tout autre, la parole en son nom.

Je saisis tout d'abord cette occasion unique pour exprimer à la Conférence de la paix notre gratitude ineffaçable d'avoir bien voulu désigner la ville de Genève comme siège du grand organisme international qu'elle a institué.

Nous avons vu que la Conférence avait hésité dans son choix entre Bruxelles et Genève. Si les raisons déterminantes de choisir n'avaient été que le récent éclat de la gloire et la noblesse du sacrifice, la cause belge n'aurait pu éveiller le moindre geste de compétition. Le nom de la Belgique rayonne d'une lumière qui ne s'éteindra plus ; Albert I<sup>er</sup>, le roi héroïque, nous apparaît comme une des figures les plus hautes et les plus pures de l'histoire : le peuple belge vivra dans la conscience de la postérité comme un peuple martyr.

Je remplis un devoir qui m'est cher et qui tire de cette réunion solennelle son entière signification si, premier magistrat d'un pays resté neutre pendant la grande guerre, je proclame ici que l'exemple de fidélité aux engagements internationaux et aux lois de l'honneur que la Belgique a scellé dans le sang demeurera gravé dans la mémoire des hommes aussi longtemps qu'ils conserveront intacts l'idée de la justice et le culte du droit.

Je tiens en outre à remercier le Conseil de la Société — auquel je m'honore de rendre hommage dans les personnalités éminentes qui le composent — d'avoir rendu possible, par sa déclaration faite à Londres le 13 février 1920, l'entrée de la Suisse dans la Ligne des nations.

La neutralité perpétuelle de la Confédération dans les récents traités ont, à plus d'un siècle de distance, reconnue à nouveau, à été ainsi consacrée comme une partie intégrante du droit des gens universel, comme la résultante d'une situation exceptionnelle et unique et comme un des principes salutaires qui con-

tribuent à maintenir la paix. La politique suisse est fondée depuis quatre siècles sur l'idée de la neutralité perpétuelle. Lorsque, en 1914, se déclama la conflagration générale, la Suisse ne pouvait hésiter : rester neutre, c'était pour elle respecter ses obligations internationales les plus claires et suivre la droite ligne de sa mission pacifique.

Par un bonheur qui, eu égard à sa petitesse et à sa situation géographique au centre de la mêlée, semble tenir du prodige, la Suisse garda sa neutralité jusqu'au bout. Si, pour être membre de la Société des nations, le peuple suisse avait dû renoncer à la neutralité armée qu'il considérait à juste titre et considère encore comme un bouclier, il se serait trouvé aux prises avec le plus douloureux des dilemmes : ou désavouer ses traditions et renier son génie propre ou être à jamais exclu de l'ordre international nouveau.

Le Conseil de la Société des nations, magistrature auguste qui interprétait, sans doute, la volonté et la sympathie des autres peuples, a épargné au peuple suisse ce cruel dilemme. Que le Conseil reçoive ici l'écho renouvelé de notre reconnaissance !

Je vous demande enfin, Mesdames et Messieurs, la permission d'envoyer un remerciement non moins cordial à M. le président Wilson d'avoir, par un geste amical et spontané, convoqué la première Assemblée des nations au siège de la Société stipulé dans le pacte. J'ajoute à ce remerciement un espoir qui est davantage encore un vœu très ardent : le vœu que les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ne tardent plus longtemps à venir occuper leur place légitime dans la Ligne !

Le pays qui constitue à lui seul un monde pourvu de toute l'abondance de la terre, la glorieuse démocratie qui a fondé en elle comme dans un immense creuset toutes les races pour leur imposer une langue et une discipline communes, le peuple qui sillonnent tous les éclairs de l'idéalisme et qui soulèvent toutes les vagues du progrès matériel, l'Etat qui a jeté le poids décisif de ses ressources et de ses armées dans les balances qui ont fixé les destinées nouvelles des continents et de l'Europe en particulier, la patrie de Georges Washington, patriarche de la liberté, et d'Abraham Lincoln, confesseur et martyr de la fraternité, ne peut pas, ne vaudra pas se dérober pour toujours à l'appel des nations qui, tout en demeurant indépendantes et souveraines, se proposent de travailler ensemble à la paix et à la prospérité du genre humain.

Quelle tâche, en effet, que celle de l'humanité au lendemain du cataclysme de fer et de feu qui l'a atteinte jusque dans ses œuvres vives ! Nous cherchons en vain, dans les époques de l'histoire, une tragédie comparable à celle dont nous avons été les acteurs ou les spectateurs. La chute gigantesque, mais très lente, de l'Empire romain n'en donnerait elle-même qu'une image bien pâle et bien imparfaite.

Jamais le courage, la volonté de l'immolation, l'amour de la patrie, le génie de l'organisation militaire n'ont atteint de tels sommets. L'héroïsme a dépassé toutes les bornes que l'Imagination, alimentée par les récits antérieurs, avait dressés jusqu'alors. Dans ce sens, la guerre a fait vraiment éclater toute la royale grandeur de l'homme, maître et victime de la nature. Mais jamais aussi le choc des armées n'a été si formidable, jamais la terre n'a bu tant de sang et tant de larmes, jamais l'œuvre de la destruction n'a été plus funèbre et plus acharnée.

Certes, la guerre n'a pas seulement détruit. Elle a aidé des peuples à réaliser leur unité nationale. Elle a réparé des injustices. Elle a brisé des chaînes. Elle a été parfois le levain des résurrections. Mais était-elle vraiment le seul et unique moyen d'atteindre à ces résultats ? Entre ses résultats et ses ravages y a-t-il une proportion tolérable ?

Il y a eu des moments où nous tous nous nous sommes demandé si les conquêtes supérieures de la civilisation — la loi de l'amour, la vertu de la pitié, le sens du droit, les liens de la solidarité, les arts de la beauté — n'allaient pas sombrer et disparaître pour toujours dans la catastrophe.

C'est dans ces conditions que l'idée de la Société des nations — idée déjà ancienne, mais qui semblait errer dans les espaces fantastiques des utopies — devait se poser avec une vigueur jusqu'alors inconnue à tous les cœurs généreux et à tous les esprits clairvoyants. L'expérience avait démontré que de tous les fleaux qui tourmentent notre espèce, le pire était la guerre, fatale aux vaincus, mais terrible aussi aux vainqueurs. Des guerres futures se profilaient déjà dans le lointain, plus funestes encore et plus ténébreuses. Il

1. Yves de la Brière, La Société des nations. 2. A. Comte, Cours de philosophie positive, 1867, p. 231.

3. E. Duthoit, La Société des nations et le rôle des catholiques.





**†**  
 Madame et M. Jos. Limat, syndic à Belfaux ; Révérend Scour Rose de Saint Vincent, dominicain, à Paris ; Mme veuve Julien Limat, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ; M. l'abbé Limat, révérend chapelain à Chavannes-les-Forts ; Mlle Félicité Menoud, à Chavannes-les-Forts ; les familles Limat, à Granges-Paccod, Menoud à La Joux et Nicolet à Cotens, ont la douleur de faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Madame Virginie LIMAT**  
 en religion *Sœur Marie-Louise*,  
 Fille de la Charité à Madrid

leur chère sœur, belle-sœur, tante, nièce et cousine, qui s'est doucement endormie dans le Seigneur, le dimanche 7 novembre, au Collège du Sacré-Cœur, à Madrid.

**†**  
 Madame veuve Louise Fragnière, à Lussy ; M. et Mme Jules Fragnière et leurs enfants, à Avry-devant-Pont ; M. l'abbé Fragnière, révérend curé, à Cerniat ; M. et Mme Démentrie Fragnière-Python et leurs enfants, à Gumezens ; M. Emile Fragnière, à Lussy ; M. et Mme Alfred Fragnière-Toffet, à Middel ; Mlle Adèle Fragnière, à Lussy ; les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Alexandre FRAGNIÈRE**  
 leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle et cousin, décédé le 13 novembre à Lussy, à l'âge de 65 ans, muni des secours de la religion.  
 L'enterrement aura lieu à Avry-devant-Pont, mardi 16 novembre, à 10 heures du matin.  
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

**†**  
 L'office anniversaire pour le repos de l'âme de **Monsieur Henri GIABANI**  
 aura lieu mardi 16 novembre, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Nicolas.

Les familles *Fritz Moser* et *Blaser-Moser* remercient bien sincèrement toutes les personnes pour les marques de sympathie témoignées à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

**E. GRENC**  
*Chirurgien-dentiste diplômé*  
 reçoit à Moudon, Hôtel de la Poste  
 tous les jours, de 8-12 h. et de 2-6 h.  
 Le samedi après midi et le dimanche exceptés.  
 Dentiers, réparations, transformations  
 TÉLÉPHONE 15.

**CAMION SAURER**  
 2 ½ tonnes, à cardan, à l'état neuf, à vendre, 15,000 francs. (Pas de guerre).  
 Essais chez Aug. Stucky, avenue du Midi, 3 5 ; téléph. N° 800. 9961

**THÉÂTRE DE FRIBOURG**  
 Lundi 15 novembre  
 Bureau à 8 heures. Rideau à 8 h. ½  
**SOIRÉE DE GALA**  
**BRITANNICUS**  
 Tragédie de 5 actes de Racine, avec le concours de **M. de Max**  
 sociétaire de la comédie Française et de **Mlle Madeleine Roch**, sociétaire de la comédie Française.  
 PRIX DES PLACES : Loges de face, 7 fr. ; Loges de côté, 6 fr. ; Parquet, 5 fr. ; Parterre, 5 fr. ; Galerie de face, 3 fr. ; Galerie latérale, 2 fr. ; Galerie non numérotées, 1 fr. 50 (impôt en plus). 997

**Occasion exceptionnelle**  
**A VENDRE**  
 4 superbes pianos  
 à l'état neuf, à prix très avantageux.

**MAISON**  
**Charrière & Co**  
*Instruments de musique*  
**BULLE**  
 Visitez nos magasins de préférence les jours de fêtes et samedis. 9965

**PERDU**  
 Mercredi 10 novembre  
 entre Fribourg et la Joux, une caisse harengrs secs, marquée aux initiales P.L.  
 Prière de renseigner à la Préfecture de FRIBOURG.

**OCCLUSION**  
 Décorations de fêtes  
 en fil brodé ;  
 1 lambrequin et 2 cantonniers.  
**Fr. 35.-**

**J. SCHWAB**  
*Halles aux marchandises*  
 :- FRIBOURG :-

**ON DEMANDE**  
 une honnête  
**JEUNE FILLE**  
 et de toute confiance, pour le ménage et aider à servir au café. 9971  
 Adresser les offres à **Mme Berthier, Café des Vignerons, Estavayer-le-Lac.**

**JEUNE HOMME**  
 16 ans, de la Suisse allemande, désire faire son apprentissage chez un boucher, où il aurait l'occasion d'apprendre le français. 9968  
 S'adresser par écrit sous P 9750 F à Publicitas S. A. Fribourg.

On désire placer  
**JEUNE FILLE**  
 de 16 ans, comme volontaire, dans bonne famille, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. S'occuperait des travaux du ménage ou aiderait au commerce.  
**M. Stalder, Commerce de fromages, Lucerne, Eiseneggasse.**

**Bonne**  
**couturière**  
 serait disponible pour des journées en ville et dans les environs. - Travail prompt et soigné.  
 S'adresser sous P 9757 F à Publicitas S. A. Fribourg. 9978

La personne qui a ramassé hier soir, vers 6 h., sur la route de la Glâne, près du Moléson, un **manchon**  
 brun, en fourrure, est priée de le rapporter contre récompense, à Publicitas S. A. Fribourg. 9970

**DUVETS confectionnés**  
 en flammes et mi-flammes  
 Flammes, mi-flammes, plumes capoc, au détail.  
**Couvertures laine GRAND CHOIX**  
**Fr. BOPP**  
*Ameublements*  
 Rue du Tir, 8, Fribourg  
 Jusqu'au nouvel an, double escompte sur tous les achats au comptant.

Le syndicat agricole de la Gruyère met en soumission la **fourniture**  
**des ferrements**  
 pour son bâtiment en gare de Bulle.  
 On peut consulter le cahier des charges et se procurer les formulaires de soumission auprès de **M. Kaufmann, architecte, Hôtel Terminus, Bulle**, 9943.  
 Les soumissions devront parvenir au prénommé, jusqu'à **samedi 20 novembre, à midi** ; elles seront valables jusqu'au **20 novembre**.

Connaisseurs, demandez la marque déposée (Clef-ailée)

Echantillons de bouts GRATUITS  
 Remettez-nous votre adresse exacte :  
 Nom : \_\_\_\_\_ Lieu : \_\_\_\_\_  
 Rue : \_\_\_\_\_ N° : \_\_\_\_\_  
 Quelle est la maison où vous achetez vos cigares, cigarettes ou tabacs ?  
 Nom : \_\_\_\_\_ Rue : \_\_\_\_\_  
 Ne seront donnés des échantillons qu'aux personnes privées.

**INDUSTRIE DE TABAC S.A.**  
**BALE**

**Vente officielle A VENDRE**  
 On vendra aux enchères publiques, mercredi, 17 novembre, à dix heures du matin, à la Salle du Palais de Justice, à Fribourg, 100 paniers de voyage et petits paniers de ménage. 9995

**REPRÉSENTANTS**  
 sont demandés pour le placement d'appareils électriques, tels que fers à repasser, radiateurs, etc. etc. 9958  
 Faire offres avec références sous chiffres P 6061 J. à Publicitas S. A., Bienne.

**ROYAL BIOGRAPH**  
 Grand Places  
 Du 12 au 15 novembre à 8 ½ h.  
 Dimanche matinées à 2 ½ h. et 4 ½ heures  
**L'EXILÉ**  
 drame de l'Alaska  
 du 16 au 18 novembre  
**CRUEL ORGUEIL, drame d'aventure**  
 Avis : Des maintenant changement de programme 2 fois par semaine, le vendredi et le mardi. - Au Casino Simphon, relâche jusqu'au 28 novembre, la salle étant occupée par des sociétés. 9871

**Atelier de vulcanisation**  
**A. HERREN**  
 13, rue Grimois prolongée

Réparation de pneus, chambres à air, autos, motos, vélos et objets en caoutchouc.  
**Cercles pour voitures d'enfants**  
**TRAVAIL SOIGNÉ ET GARANTI**  
 Prix modérés  
 Achat, vente, échange de pneumatiques d'occasion  
 Se recommande. P 9729 F 9947

**CHRONOMÈTRES INNOVATION**  
 Vente directe du fabricant aux particuliers  
 5 ans de garantie - 10 mois de crédit - 8 jours à l'essai  
 Modèle spécial de la maison - Jolie N°1

Fr. 89 au comptant  
 Fr. 98 à terme

Une minute perdue n'est jamais remplacée et beaucoup ont passé à côté du bonheur pour peu de temps mal employé. Il est donc absolument nécessaire aujourd'hui d'avoir l'heure exacte, mais que l'heure montre coûte cher. La nous adressant directement à nous, nous vous offrons les avantages d'avoir une belle et bonne montre à un prix très bas et garantie 5 ans.  
 Echapement suisse, 43 rubis, forte boîte argent émaillée noir, avec le renommé *Niel*, garanti incassable et inépuisable. Décor lustré et soigné. Nos montres ne sortent de fabrique qu'après minutage soigné et réglage précis à l'aide de nos machines, huilées et réglées après 12 mètres en poche.  
 Modèle N° 2274 déposé.  
 Maison de confiance et de vieille renommée. - Fondée en 1892. - La première du genre en Suisse.  
 Toujours prêts, jamais en retard. - Demandez nos catalogues gratuits et gratuits.  
**Beaux choix de REGULATEURS, RÉVEILS et BIJOUTERIE.**  
 Accusés sérieux et honorables demandés. - Indiquer le nom du journal.

**FABRIQUE INNOVATION**  
**A. Matthey-Jaquet - La Chaux-de-Fonds**

**ON DEMANDE**  
 pour gérer un magasin d'épicerie, dans localité la Gruyère  
**DAME**  
 connaissant la partie pouvant fournir caution en argent. 9936  
 Adresser les offres par écrit sous N° 1011 à Publicitas S. A., Fribourg.

Maison de données familiales en gros et détail  
**demande un**  
**APPRENTI**  
 connaissant si possible l'allemand et la française. - Offres sous P 9680 F  
 Publicitas S. A., Fribourg.

**Tournée d'opérettes viennoises**  
**THÉÂTRE DE FRIBOURG**  
 Direction : Max Schaller  
 Mardi 16 novembre 1920, à 20 ½ heures  
**REPRÉSENTATION D'OUVREURE**  
**Drei alte Schachteln**  
 Opérette en 3 actes de KOLLO  
 PRIX DES PLACES :  
 5.-, 4.-, 3.50, 3.-, 2.50, 1.50, 1.-  
 Location dès aujourd'hui, au magasin de musique Von der Weid. 9952

En prenant le chlorophylle, celui-ci se transforme en sang, car les deux substances sont parentes. Chlorosan est composé de Chlorophylle qui produit la plus vive augmentation du sang naturel chez les anémiques, les chlorotiques, les malades du cœur, les convalescents et dans les pharmacies près de la S.A. Chlorosan Kremlingen, etc.

**Dimanche 21 novembre**  
**Distribution de fruits du Midi**  
 à l'AUBERGE DE LA PÉRSEVERANCE  
**ÉPENDES**  
 Bonne musique  
 INVITATION CORDIALE  
 9967 1310 Le tenancier.

**Chauffage central**  
**TÉLÉPHONE 5.77**  
 Fournitures générales pour installations  
 Réparations et remplacements de chaudières, radiateurs, bouilliers, serpentins, tuyauterie, robinetterie, etc., etc.  
 Service de contrôle et nettoyage de chaudières.  
**Reparations diverses :-**  
 :- Soudure autogène  
**Albert BLANC, Fribourg**  
 « La Prairie », 55, Fribourg

**OCCASION**  
**Meubles anciens à vendre :** superbe buffet de style, glace etc., chez **F. Bopp, tapissier**, rue du Tir. 9964

**MODES**  
**Mme CAUSSIN, 46, rue de Lausanne**  
 1er étage  
**Deuils - Réparation**  
**NOUVEAU CHOIX**  
 en chapeaux garnis

**COKE**  
**de 1re qualité**  
 très sec - spécialement recommandé pour chauffages centraux.  
 En toute quantité.  
 Livré directement par  
**L'USINE à GAZ, Fribourg**

**On demande pour tout de suite, bonne**  
**couturière pour dames**  
 bien expérimentée dans son métier, comme  
**VENDEUSE**  
 dans rayon de confection. Place stable et bien rétribuée. 9918  
 S'adresser sous chiffres C 43465 C aux Annonces Suisses S. A., Lausanne.

**1° Location de domaine**  
**M. Charles Lapp, à Epagny (Gruyère)**, expose en location, par voie de soumission le domaine qu'il possède à Epagny, pour une durée de 9 ans, d'une contenance de 50 postes en un seul mas.

**2° Vente de domaine**  
 Il offre, en outre, en vente, par voie de soumission, les immeubles art. 287, 830, 567a, 567b, 569b, 568, 569a, 571 et 575 du cadastre de la commune de Gruyères formant le domaine du Pont, d'une contenance de 12 postes 51 perches, comprenant maison d'habitation, grange, curie, jardin et prés.  
 Les deux domaines sont de terrain de 1er choix.  
 Les soumissions seront reçues par le propriétaire jusqu'au **20 novembre 1920**, à 18 heures.  
 Pour voir les conditions et visiter les domaines, s'adresser au propriétaire ou à **M. Antonin GEINOZ, Hôtel de la Croix-Blanche, à EPAGNY**.

**SYNDICAT DU CHANGE ÉTRANGER**  
*Verwertungsstelle für Ausländische Währungen*  
 Tödistrasse 7c **ZÜRICH** **Télégramme : Pax-Zurich** **Kornhausstrasse 18 ST-GALL**

**Changes étrangers à terme**

Afin de faciliter le commerce d'importation et d'exportation, nous achetons et vendons au cours du jour et aux conditions les plus avantageuses : Francs français, Marks, Couronnes et autres devises étrangères, à 1, 2 et trois mois de date.  
 Nous acceptons également des **Dépôts en monnaies étrangères** : Francs français, Lires, Marks, Couronnes, etc.  
 Billets de banque ou chèques, en Compte-courant, à vue, sans commission ni frais . . . . . 3 ¼ %  
 contre nos Obligations au porteur à six mois de date . . . . . 4 ½ %  
 " " " " " " " " à un an . . . . . 5 ½ %  
 " " " " " " " " à deux ans . . . . . 6 ½ %  
**Dépôts en Francs suisses** : En Compte-Courant, disponible à vue, sans commission ni frais . . . . . 5 %  
 " " " " " " " " à six mois . . . . . 6 %  
 " " " " " " " " à un an . . . . . 6 ½ %

Nos obligations au porteur participent de plus aux dividendes annuels de notre institut, elles sont garanties par la totalité des valeurs de remploi, par tous les Actifs et le capital versé de la Société ; elles constituent, en conséquence, un placement de premier ordre.  
 Le paiement des intérêts, ainsi que le remboursement de ces dépôts se font en même monnaie étrangère que le versement ou suivant le désir du client, en francs suisses, au cours du jour.  
 Nous exécutons sans commission ni frais, directement à la Bourse du Change de Bâle et au Cours officiel, tous ordres d'achat et vente de Francs français, Lires, Marks, Couronnes et autres monnaies et valeurs étrangères.  
 Sur demande télégraphique : - Pax-Zurich, - avec réponse payée, nous communiquons les cours exacts au moment de l'arrivée.  
 Nous nous chargeons pour nos clients de l'exécution de toutes opérations de Banque et de Bourse, tant en Suisse qu'à l'Étranger, et sommes à leur disposition pour toutes informations et conseils, consciencieusement et sans aucune obligation de leur part.